

Services aux entreprises

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

RECRUTER ■ FORMER ■ MOBILISER



LES SERVICES AUX ENTREPRISES

- Une approche d'intervention structurée pour vous aider à
 - améliorer la gestion de vos ressources humaines;
 - attirer et embaucher des candidates et candidats;
 - former, fidéliser et mobiliser vos employées et employés;
 - augmenter la productivité de votre entreprise.
- Des mesures d'aide financière adaptées à vos objectifs et à votre situation.
- Des services d'accompagnement en gestion des ressources humaines pour
 - clarifier vos besoins de main-d'œuvre et explorer des pistes de solution;
 - déterminer les priorités d'intervention et proposer des outils et des actions pour la réalisation des solutions retenues;
 - analyser les enjeux touchant l'offre et la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail.

PORTRAIT RH

Obtenez un portrait réaliste et utile de vos pratiques de gestion des ressources humaines en répondant à un questionnaire convivial en ligne.



DES INTERVENTIONS POUR LA GESTION DE VOS RESSOURCES HUMAINES

Nos conseillères et conseillers aux entreprises sont là pour vous outiller et vous guider pour optimiser vos stratégies organisationnelles et de gestion des ressources humaines. Par exemple :

- **Mandat de consultation** (stratégies, politiques et outils)
- Coaching-développement des **habiletés de gestion**
- Mise sur pied d'un **service de ressources humaines**
- **Recrutement**



SUBVENTIONS SALARIALES

Différentes subventions salariales permettent à des employeurs d'obtenir une aide financière pour soutenir l'accueil et l'intégration en emploi de personnes déterminées mais qui font face à des obstacles à l'emploi.

L'emploi peut être à temps plein ou à temps partiel.



FORMATION

En encourageant le développement des compétences de votre personnel, vous augmentez la productivité de votre entreprise. De plus, tout en les valorisant, vous démontrez à vos employées et employés qu'ils peuvent s'épanouir au sein de celle-ci.

Mesure de formation de la main-d'œuvre

- Développez les compétences des membres de votre personnel, aussi bien celles de vos travailleuses et travailleurs déjà en emploi que celles de ceux nouvellement embauchés.
- Mettez sur l'expertise des membres de votre personnel expérimentés grâce au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Cette formule de compagnonnage permet de développer les compétences d'une collègue ou d'un collègue moins expérimenté.



PRODUCTIVITÉ

Un soutien financier pourrait vous être offert pour vous aider lors de changements dans votre entreprise qui se traduiront par des gains de productivité. Cet appui vous permet, par exemple,

- d'offrir des formations destinées aux travailleuses et travailleurs devant s'adapter à un changement technologique;
- de revoir l'organisation du travail de votre entreprise afin d'en augmenter la productivité pour compenser la rareté de la main-d'œuvre.

QUÉBEC EMPLOI

Recrutez votre personnel grâce au site d'offres d'emploi du gouvernement.

- Accédez à une banque de candidatures pour recruter du personnel permanent ou temporaire, des étudiantes et étudiants, des stagiaires, etc.
- Publiez vos offres d'emploi gratuitement.



CONSULTEZ NOS CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Une équipe motivée pour vous, avec vous!

Région de Montréal :
514 873-7032, option 2

Ailleurs au Québec :
1 800 644-0075

Pour trouver les coordonnées de nos bureaux, utilisez le localisateur de bureaux de Services Québec.

[Québec.ca/bureaux-servicesquebec](https://quebec.ca/bureaux-servicesquebec)

